

Le 8 janvier 2021

Erb Enterprises est certifiée (ARMPC) « analyse des risques et maîtrise des points critiques » depuis 2005. Notre (PCP) programme de contrôles préventifs de la (SAT) « sécurité alimentaire dans les transports » est un programme fondé sur l'ARMPC. Il s'agit d'une approche systémique visant à atteindre et maintenir les normes de sécurité alimentaire pour les marchandises de nos clients. Fondé sur sept principes, le système cible l'identification des dangers du transport alimentaire, le contrôle des dangers à des points essentiels du processus et la confirmation du fonctionnement approprié du système. L'élément clé du système ARMPC est sa nature préventive qui signifie contrôler les dangers de sécurité alimentaire possibles dans l'ensemble du processus. Erb est soumise à un audit annuel réalisé par « SAI Global », une firme d'audit internationale. En juin 2016 Erb Enterprises est devenue le premier transporteur à être breveté en vertu du PCP, lequel satisfait à toutes les exigences de la « Loi sur la salubrité des aliments au Canada » et de la (FSMA) « Food Safety Modernization Act (É.-U.) »

Éléments clés

Erb NE TRANSPORTE aucune marchandise dangereuse et matière hasardeuse, et ne manutentionne aucun produit chimique, agent nettoyant ou machine.

Nos procédures de nettoyage d'entrepôt et d'intérieur des camions porteurs / remorques emploient un nettoyant biologique Zep et un désinfectant Zep Amine Z reconnus par l'ACIA.

Procédures et fréquence de désinfection et de nettoyage de nos moyens de transport :

- Les camions porteurs et remorques sont lavés et désinfectés conformément aux exigences du programme (PCP)
- Chaque unité est inspectée et documentée avant son chargement
- Les formulaires d'inspection sont électroniquement archivés aux fins de référence et de conformité
- Toute unité non conforme est rejetée
- Fondé sur le risque, toute déviation est notée sur le formulaire d'inspection et l'unité subit un lavage et une désinfection
- Conformément à nos exigences de PCP, tous les dossiers de lavage sont documentés ou capturés au moyen de notre système satellite pour tracteurs et conservés dans notre base de données.

Toute l'eau potable employée pour le lavage de nos moyens de transport est soumise à un essai annuel dans l'ensemble de nos terminaux.

Tous nos terminaux sont dotés de postes de lavage intérieurs équipés d'appareils de lavage sous pression chauffés. L'eau potable est maintenue à environ 120-130 °F. Le moyen de transport entre dans le poste de lavage, est balayé au besoin, puis du nettoyant Zep est appliqué au moyen du vaporisateur du pistolet sous pression et y repose pendant trois à cinq minutes. Une fois ce temps écoulé, le nettoyant est rincé et le désinfectant est ensuite appliqué de façon semblable.

Notre flotte de camions porteurs et remorques est entièrement réfrigérée. Les remorques sont munies d'unités frigorifiques commandées par un microprocesseur qui contrôle sans arrêt leur température intérieure à l'aide de sondes. Chaque sonde est réglée d'avance à une tolérance de température. Si le microprocesseur détecte une déviation de la tolérance extérieure, un code d'erreur s'affiche sur le tableau de bord de l'unité et une alarme se déclenche. Le réglage de température pour le chargement peut être contrôlé de façon à satisfaire à la température de réglage exigée par le client, qui figure sur le connaissance.

En cas de divergence, il est possible de télécharger toute l'information de température du réfrigérateur de la remorque afin de constater l'activité de l'unité, la température de réglage, la température de l'air de retour, la température ambiante et la température de l'unité. L'ensemble de celles-ci assure le maintien d'une température appropriée et son uniformité pendant que la marchandise est en transit.

Chaque terminal dispose d'un quai à température contrôlée et de zones pour produits congelés. Ces zones sont manuellement et électroniquement contrôlées de façon manuelle et électronique afin d'assurer le maintien des températures appropriées durant les activités de transbordement. Conformément au PCP, les employés ont été formés de façon à charger des produits pour prévenir toute contamination croisée. Les quais des terminaux sont lavés et désinfectés au besoin et lorsque nécessaire. Tous les dossiers sont conservés aux fins de conformité et d'audit.

Tous les intérieurs des camions porteurs et des remorques, leurs parois latérales, leur paroi avant et leur porte arrière sont doublés à pleine hauteur de « Kemlite » à grande résistance. La bande de frottement est fabriquée d'aluminium filé incorporé de 56 cm (22 po) de hauteur. Le plancher est fabriqué de « reefer duct » d'aluminium filé à grande résistance de 3 cm (1,25 po) d'épaisseur, entièrement soudé et muni de siphons.

Le groupe de sociétés Erb ne transporte jamais de marchandises dangereuses.

Concernant notre politique sur les pannes, un extrait tiré de notre manuel du conducteur figure ci-dessous :

Politique de retard de marchandises en transit

Processus suivi si un problème se produit sur la route

Le groupe de sociétés Erb vise à minimiser les pannes de matériel sur la route grâce à de robustes programmes d'inspection des véhicules et d'entretien préventif. Formant partie intégrante de son système d'aide aux conducteurs, le groupe de sociétés Erb est voué à la fourniture d'un service de réparation rapide et fiable advenant toute panne de matériel.

Dans un rare cas où une panne de matériel se produit, la sécurité du routier et des automobilistes en général est notre plus importante priorité, mais nous devons également prendre en compte les besoins de notre clientèle. Par conséquent, le groupe de sociétés Erb a mis en œuvre la formation de tous ses routiers sur les procédures de panne de véhicule et de réparations routières que tous sont tenus de respecter.

Procédures de panne de véhicule et de réparations routières

Les procédures de panne de véhicule du groupe de sociétés Erb ont été créées dans le but d'assurer la sécurité de nos conducteurs et de l'ensemble des automobilistes, de sécuriser le matériel et les marchandises transportées, la notification en temps opportun des clients de tout retard d'expédition apparenté, et de faciliter la réparation rapide du matériel. Tous les chauffeurs du groupe de sociétés Erb sont tenus de suivre les dites procédures en cas de panne.

Avant même d'entreprendre toute affectation professionnelle ou déplacement, le routier doit effectuer une inspection avant départ complète de tout le matériel attribué. Cela signifie qu'il doit réaliser une inspection du véhicule encore plus approfondie que celle de la section 13 : Vérifications de voyage, du Code national de sécurité. Le conducteur est tenu de s'assurer que le véhicule transporte le matériel d'urgence obligatoire. Tous les véhicules du groupe de sociétés Erb, les véhicules loués ou les véhicules contractés par la société, seront munis d'un extincteur entièrement prêt à utiliser, d'une trousse de premiers soins et de dispositifs de signalement d'urgence. Si l'un ou l'autre des ces éléments est absent ou doit être chargé, le routier doit faire immédiatement corriger la situation. Les routiers ne doivent entreprendre aucun déplacement ou affectation professionnelle si le véhicule ne dispose pas de tout le matériel d'urgence obligatoire. Advenant une panne mineure de véhicule, la société autorise les conducteurs à exécuter certaines petites réparations. La société définit les pannes mineures comme étant celle qui nécessitent le remplacement d'un phare, d'un fusible, d'un réflecteur de remorque, etc.

Procédures de panne de matériel

Quand une panne de matériel se produit, les conducteurs sont formés pour signaler immédiatement les problèmes.

Une fois la panne signalée au service de répartition, l'appel du conducteur sera transmis au service d'entretien. Le service d'entretien du groupe de sociétés Erb déterminera les mesures à prendre appropriées. Si une intervention routière s'avère nécessaire, le service d'entretien localisera et communiquera avec un fournisseur de réparations dans le but de faciliter les réparations.

Une fois les réparations effectuées, le conducteur en avertira le service de répartition.

Toute la paperasse pour les réparations sera transmise au service d'entretien, où elle sera déposée dans le dossier de réparation de ladite unité pour la vie de sa titularité par Erb.

Tous les employés ont été formés sur les exigences de sécurité alimentaire et comprennent l'importance du maintien de la température des produits. Advenant un problème urgent de température de remorque, selon le risque, le personnel d'exécution avertira immédiatement les expéditeurs. Les employés d'exécution feront en sorte que le conducteur, le personnel du quai ou un fournisseur de service indépendant transborde le produit d'une remorque à une autre. Tous les dossiers papier / électroniques / sceaux liés au transbordement de l'expédition sont communiqués à l'expéditeur et conservés au besoin pour fins de conformité.

Pannes survenant hors des heures normales de travail

À certains moments, aucun personnel ne sera présent. En cas de panne de véhicule durant ces heures, les conducteurs sont tenus d'employer la procédure qui suit : Composez les « numéros d'urgence pour pannes survenant hors des heures normales de travail » qui figurent sur votre pare-soleil ou consultez votre répertoire de renseignements pour routiers (livre noir).

À titre de rappel, les heures normales de travail du groupe de sociétés Erb sont :

24 heures par jour du lundi au vendredi.

Les fins de semaine : samedi entre 00 h 01 et 16 h et dimanche entre 7 h et 24 h.

Numéro(s) de ressources du groupe de sociétés Erb en cas de panne

Si une panne se produit durant les heures normales de travail, les conducteurs sont tenus de communiquer avec leur répartiteur direct pour obtenir de l'aide.

Pour toute panne se produisant hors des heures normales de travail ou pendant une fin de semaine, les routiers disposent d'un contact routier disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine, qui peut leur offrir conseils et aide.

N'hésitez pas à communiquer avec moi en tout temps concernant toute question supplémentaire sur le programme.

Sincères salutations,



Jamie Sullivan

Directeur de la sécurité de l'entreprise et de la sécurité alimentaire

Le Groupe de compagnies Erb
290 Hamilton Rd
New Hamburg, Ontario, Canada
N3A 1A2